



Charleval, le 27 mai 2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des élections sénatoriales prévues le dimanche 27 septembre 2026 et par décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, le conseil municipal sera amené à désigner ses délégués et suppléants le vendredi 5 juin 2026.

Au regard de la strate de la Commune, il s'agira de désigner 7 délégués titulaires et 4 délégués suppléants.

La désignation des délégués se fera par vote sous forme d'un scrutin de liste secret suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Cette désignation sera le premier point de l'ordre du jour du conseil municipal du 5 juin 2026.

La circulaire INTP2611651C du 6 mai 2026 permettant l'inscription d'autres objets à l'ordre du jour, vous trouverez ci-après la convocation et l'ordre du jour correspondant :

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine réunion du **Conseil Municipal** qui se tiendra :

le vendredi 5 juin 2026 à 19h00

En Mairie Salle du Conseil Municipal

L'ordre du jour, la note de synthèse et ses annexes vous sont transmis en pièce jointe de la présente.

Dans l'attente de nous réunir, recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire,

Christophe HOCMARD



POUVOIR

Je soussigné (e) -----
donne pouvoir à -----
de me représenter à la réunion du Conseil Municipal
convoqué pour le -----

- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant, auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à -----, le -----

signature